

IX.4 Incidences brutes sur le paysage

IX.4.1 Analyse visuelle à l'aide d'une carte de visibilité des éoliennes

Vu D'ici a modélisé de manière théorique les zones de visibilité des éoliennes du projet de Keranflec'h dans un rayon d'environ 20 kilomètres autour de la zone d'implantation potentielle des éoliennes. Pour ce faire, le scénario final a servi de base pour ce modèle, la hauteur des machines modélisées étant de 121,5 mètres. Cette analyse est faite sur sol nu avec une hauteur d'observation considérée à 1,60m et intègre les effets de topographie sur la zone d'étude, mais ne comprend pas la disposition des boisements, des haies ou des zones bâties. Il a été décidé de ne pas intégrer une couche de données sur l'occupation du sol et de considérer la hauteur en bout de pale de l'éolienne afin de maximiser l'emprise visuelle théorique du projet.

Les données utilisées ne pouvant pas représenter le paysage dans sa complexité, elles limitent donc la précision du calcul final, car si les grandes orientations de relief sont prises en compte, les données les plus fines ne le sont pas. Ainsi, la carte de visibilité théorique du projet éolien reste une approche globale qui sera nuancée sur le terrain en fonction des caractéristiques paysagères énoncées dans l'étude de l'état initial ; elle ne préfigure en aucun cas des visibilitées réelles.

Cependant, ces impacts qualifiés de « théoriques » permettent tout de même d'aboutir à certaines conclusions :

- Une zone impactée théoriquement par le projet ne le sera pas forcément dans la réalité, les autres composantes paysagères (végétation, bâti, infrastructures...) pouvant occulter les éoliennes dans le paysage.
- En revanche, les zones non soumises à la visibilité sur la carte ne le seront effectivement pas dans la réalité. A ce titre, cette carte peut donc servir pour écarter certains enjeux et justifier d'un impact nul pour un secteur donné.

Ainsi la carte page suivante, résultante de cette démarche, montre que les éoliennes du projet risquent d'être largement visibles sur le territoire d'étude, si seule la topographie est prise en compte. Seuls quelques espaces sont exempts de visibilité : ils correspondent aux vallées et vallons autour du Trieux, à l'est du projet, à la zone nord de l'unité paysagère du Trégor, exception faite de la colline de Menez Bré, ainsi qu'à la zone ouest de l'unité paysagère de l'Arrée. Cette carte permet également de confirmer les limites de l'aire d'étude éloignée.

La ZIV du projet ne permet toutefois pas de statuer sur l'incidence du projet vis-à-vis des monuments historiques et sites protégés.

En revanche, le résultat de la ZIV ne prend pas en compte la végétation bocagère ou les boisements, qui sont des composantes identifiées comme essentielles dans l'analyse paysagère. En effet, le bocage, présent sur l'ensemble du territoire montre une densité qui interdit bien souvent les vues et perspectives longues sur le paysage. Les boisements, présents en nombre en limite d'aire d'étude agissent également comme des verrous boisés, qui annulent la visibilité du projet.

Ainsi, cette carte permet d'établir un premier tour d'horizon des zones potentiellement impactées par le projet. L'analyse par photomontage viendra compléter et affiner les incidences de perception du projet au niveau des zones de visibilité théoriques.

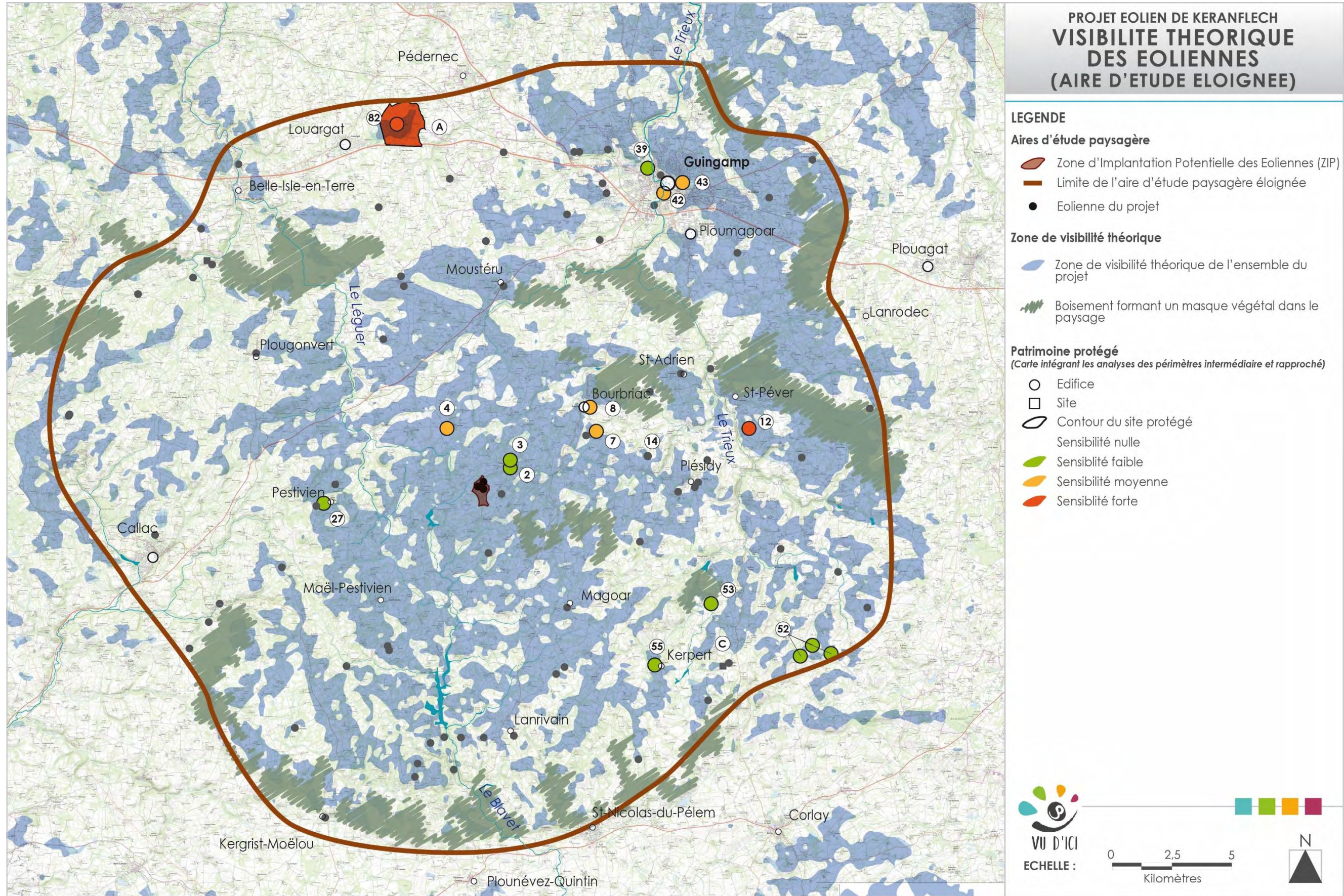


Figure 252 : Visibilité des théorique des éoliennes

IX.4.2 Analyse spécifique de la saturation visuelle

L'analyse de la saturation visuelle est réalisée sur les bourgs situés à moins de 10km du projet. Pour chacun de ces points, une approche analytique est faite de manière graphique : sur une visibilité théorique à 360° dégagée de tout obstacle visuel, excepté le relief, l'angle de l'horizon intercepté par chacun des parcs du bassin éolien concerné est représenté sur un diagramme circulaire (sur la carte ci-après). À noter que ces diagrammes prennent bien en compte les parcs et projets situés en dehors du cadre des cartes présentées ci-après.

L'analyse se base sur une quantification des effets au travers de deux indices, à savoir :

- L'indice d'occupation d'horizon correspond à la somme des angles de l'horizon interceptés par des parcs éoliens (ici, toute l'étendue du parc est considérée, pas seulement l'encombrement physique des pales), depuis un point de vue pris comme centre. On raisonnera sur l'hypothèse fictive d'une vision panoramique à 360° dégagée de tout obstacle visuel. Cette hypothèse ne reflète pas la visibilité réelle des éoliennes, mais permet d'évaluer l'effet de saturation visuelle des horizons dans le grand paysage, ainsi que l'effet d'encercllement.
- Densité sur les horizons occupés (ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizon) : Pour un secteur d'angle donné, l'impact visuel est majoré par la densité d'éoliennes. C'est pourquoi le premier indice (étendue occupée sur l'horizon) doit être complété par un indice de densité sur les horizons occupés. On peut approximativement placer un seuil d'alerte à 0.10 (soit une éolienne en moyenne pour 10° d'angle sur les secteurs d'horizon occupés par des parcs éoliens). Il est important de souligner que cet indice doit être lu en complément du premier. Considéré isolément, un fort indice de densité n'est pas alarmant, si cette densité exprime le regroupement des machines sur un faible secteur d'angle d'horizon.
- L'indice d'espace de respiration est défini comme le plus grand angle continu sans éolienne. L'interprétation des résultats obtenus à partir de cet indice ne doit pas se limiter au champ de vision humain, mais prendre en considération un angle plus large pour tenir compte de la mobilité du regard. Dans une optique maximisante, un angle sans éolienne de 160 à 180° paraît souhaitable pour permettre une véritable « respiration » visuelle.

Les différents seuils fixés sont issus de l'étude « *Éoliennes et risques de saturation visuelle* » réalisée par la DIREN Centre en 2007 et la note régionale méthodologique pour la prise en compte des enjeux « *Paysage-Patrimoine* » dans l'instruction des projets éoliens.

Pour chaque bourg et hameau étudié, les projets considérés sont ceux situés au maximum à 10 km du centre de référence choisi. Les éoliennes des projets au-delà de 10 km seront sûrement visibles, mais leur taille perçue n'est pas significative par rapport aux machines localisées à moins de 10 km.

Dans un premier temps, les indices prendront uniquement en compte les parcs éoliens existants, accordés ou en instruction. Les indices seront calculés dans un second temps avec l'emprise du projet de manière à analyser l'incidence du projet sur le paysage où l'éolien est déjà très présent.

Les tableaux ci-dessous récapitulent les résultats obtenus pour les différents indices sur chaque bourg.

- **Vert** : Résultat au-dessus des seuils fixés
- **Jaune** : Résultat compris entre le seuil « planché » et « plafond » ou proche (à 5°) du seuil maximal
- **Rouge** : Résultat au-dessus (occupation de l'horizon) ou en dessous (espace de respiration) des seuils

Tableau 83 : Résultats des indices pour les bourgs avant mise en place du projet éolien

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (sans le projet)									Observations
	Bourbriac	Magoar	Maël-Pestivien	Bulat-Pestivien	Pont-Melvez	Gurunhuel	Moustéru	Coadout	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	27,9	83,7	24,2	71	96,8	73,4	55	10,9	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	95,9	21,7	83,3	34,3	29,1	29,9	47,0	82,6	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	123,8	105,4	107,5	105,3	125,9	103,3	102,0	93,5	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizons)	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,0	Seuil d'alerte au dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	162,5	62,8	144,8	87,8	88,0	194,0	155,0	92,3	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Faible saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Pas de saturation visuelle	Faible saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins deux des trois seuils est dépassé ou approché

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (sans le projet)						Observations
	Saint-Adrien	Plésidy	Kerpert	Lanrivain	Peumerit-Quintin	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	0	25,9	51,2	52,5	18,7	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	59,1	21,3	28,1	16,6	67,8	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	59,1	47,2	79,3	69,1	86,5	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizons)	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	Seuil d'alerte au dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	96,4	78,1	141,1	285,0	110,3	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins deux des trois seuils est dépassé ou approché

Tableau 84 : Résultats des indices pour les bourgs après mise en place du projet éolien

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (avec le projet)									Observations
	Bourbriac	Magoar	Maël-Pestivien	Bulat-Pestivien	Pont-Melvez	Gurunhuel	Moustéru	Coadout	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	38,1	83,7	24,2	71	96,8	73,4	55	10,9	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	95,9	29,7	92,1	42,6	37,7	32,8	51,2	87,9	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	134,0	113,4	116,3	113,6	134,5	106,2	106,2	98,8	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizons)	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	Seuil d'alerte au dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	162,5	62,8	144,8	87,8	88,0	194,0	155,0	92,3	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Faible saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Pas de saturation visuelle	Faible saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins deux des trois seuils est dépassé ou approché

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (avec le projet)						Observations
	Saint-Adrien	Plésidy	Kerpert	Lanrivain	Peumerit-Quintin	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	0	25,9	51,2	52,5	18,7	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	64,9	27,4	33	20,1	73,4	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	64,9	53,3	84,2	72,6	92,1	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizons)	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	Seuil d'alerte au dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	96,4	78,1	141,1	285,0	110,3	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins deux des trois seuils est dépassé ou approché

IX.4.2.1 Étude sur les bourgs

Sur les 13 bourgs à proximité du site, aucun ne présente une évolution significative de la saturation visuelle.

Avant la mise en place du projet, le territoire et les différents bourgs gravitant dans les 10 km autour du projet disposent globalement, d'indice d'occupation des horizons élevé et d'espace de respiration réduit. Cela est dû à un contexte éolien important et dense.

On constate ainsi que d'ores et déjà 4 bourgs (Bourbriac, Magoar, Bulat-Pestivien, et Pont-Melvez) disposent avant la mise en place du projet d'une saturation avérée. L'indice de densité sur les horizons occupés dépasse souvent le seuil d'alerte, du fait du nombre important d'éolienne dans les 5 km des bourgs.

Avec l'ajout du projet, les espaces de respiration ne changent pas, ce qui permet de préciser que le projet se superpose souvent avec d'autres parcs déjà en place ou à venir. Ainsi l'ajout du motif éolien est plus discret et moins impactant. Aussi, les indices d'occupation des horizons évoluent légèrement et tendent vers le seuil critique (notamment pour Maël-Pestivien) sans l'atteindre.

Les bourgs présentant initialement une saturation visuelle ne présentent également pas d'évolution significative quant à la saturation visuelle.

Tableau 85 : Résultats des indices pour les bourgs avant mise en place du projet éolien

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (sans le projet)									Observations
	Bourbriac	Magoar	Maël-Pestivien	Bulat-Pestivien	Pont-Melvez	Gurunhuel	Moustéru	Coadout	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	27,9	83,7	24,2	71	96,8	73,4	55	10,9	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	95,9	21,7	83,3	34,3	29,1	29,9	47,0	82,6	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	123,8	105,4	107,5	105,3	125,9	103,3	102,0	93,5	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizons)	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,1	0,0	Seuil d'alerte au-dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	162,5	62,8	144,8	87,8	88,0	194,0	155,0	92,3	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Faible saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Pas de saturation visuelle	Faible saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins deux des trois seuils est dépassé ou approché

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (sans le projet)						Observations
	Saint-Adrien	Plésidy	Kerpert	Lanrivain	Peumerit-Quintin	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	0	25,9	51,2	52,5	18,7	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	59,1	21,3	28,1	16,6	67,8	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	59,1	47,2	79,3	69,1	86,5	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizons)	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	Seuil d'alerte au-dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	96,4	78,1	141,1	285,0	110,3	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins deux des trois seuils est dépassé ou approché

Tableau 86 : Résultats des indices pour les bourgs après mise en place du projet éolien

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (avec le projet)									Observations
	Bourbriac	Magoar	Maël-Pestivien	Bulat-Pestivien	Pont-Melvez	Gurunhuel	Moustéru	Coadout	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	38,1	83,7	24,2	71	96,8	73,4	55	10,9	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	95,9	29,7	92,1	42,6	37,7	32,8	51,2	87,9	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	134,0	113,4	116,3	113,6	134,5	106,2	106,2	98,8	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizons)	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0	Seuil d'alerte au-dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	162,5	62,8	144,8	87,8	88,0	194,0	155,0	92,3	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Faible saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Pas de saturation visuelle	Faible saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins deux des trois seuils est dépassé ou approché

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (avec le projet)						Observations
	Saint-Adrien	Plésidy	Kerpert	Lanrivain	Peumerit-Quintin	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	0	25,9	51,2	52,5	18,7	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	64,9	27,4	33	20,1	73,4	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	64,9	53,3	84,2	72,6	92,1	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizons)	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	Seuil d'alerte au-dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	96,4	78,1	141,1	285,0	110,3	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins deux des trois seuils est dépassé ou approché

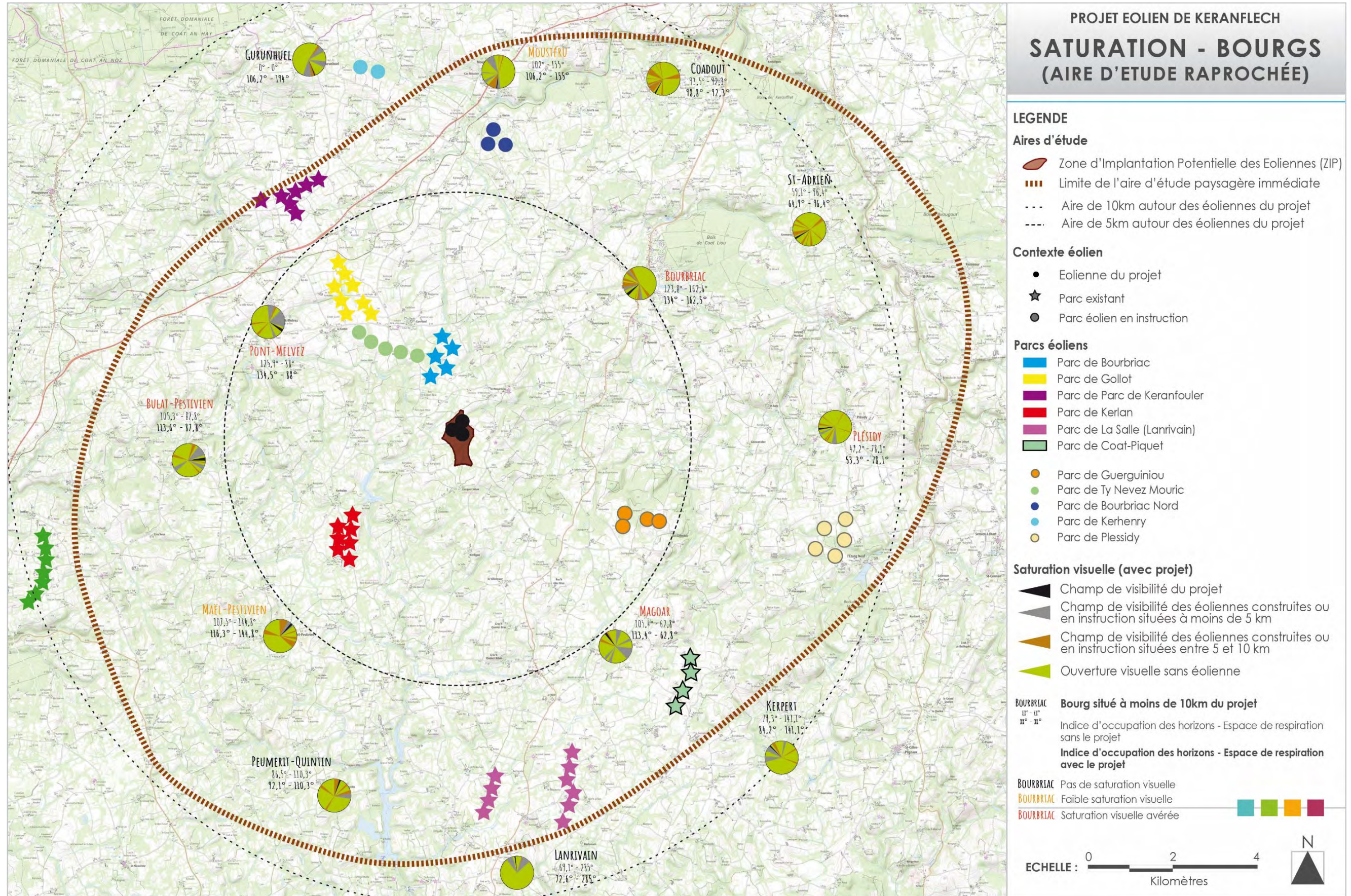


Figure 253 : Saturation - bourgs (aire d'étude rapprochée)

IX.4.2.2 Étude sur les hameaux

Sur les 8 hameaux situés dans les 1 km autour des deux éoliennes du projet, 5 d'entre eux sont concernés par une évolution de la saturation visuelle ; il s'agit des hameaux de St-Houane/Kerborn, Harzh/Kerflec'h, Kerivoa, Cosquer Jehan et de Kerwarin.

Les espaces de respiration depuis les hameaux de Kerwarin et de Felc'Han atteignent les 70° avec la mise en place du projet. Celui des autres hameaux oscille entre 75° et 109°.

L'ensemble des seuils concernant l'indice d'occupation des horizons est atteint du fait des indices déjà élevé avant la mise en place du projet.

Ainsi le projet de Keranflech participe à faire augmenter la saturation visuelle en ce qui concerne principalement les hameaux de ce territoire. L'étude des bourgs ne montre pas d'évolution significative au regard du positionnement du projet dans l'axe d'autres parcs en place.

Globalement et du fait du faible nombre d'éoliennes (trois), le projet dispose d'une emprise visuelle plutôt faible, permettant de ne pas dépasser les seuils d'alerte fixés à l'échelle des bourgs situés dans les 10 km. Les perceptions proches seront néanmoins plus impactées par la mise en place de ce parc.

Tableau 87 : Résultats des indices pour les hameaux avant mise en place du projet éolien

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un hameau comme centre de référence (sans le projet)									Observations
	St-Houane/Kerborn	Harzh/Kerflec'h	Kerivoa	Cosquer Jehan	Kerwarin	Felc'Han	Leger Vraz	Leindeved	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à environ 5Km depuis le centre du hameau (en °)	50,5	46,9	46,3	60,8	63,6	75,9	90,1	72,2	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes situées entre 5Km et 10km du centre du hameau (en °)	35,9	47	51,3	54,3	35,4	57,0	41,4	51,7	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	86,4	93,9	97,6	115,1	99,0	132,9	131,5	123,9	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes à moins de 5 km/angle d'horizons)	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	Seuil d'alerte au dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	109,2	103,1	98,7	85,8	84,3	76,8	75,1	102,4	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Faible saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée si au moins un des deux seuils est dépassé ou approché

Tableau 88 : Résultats des indices pour les hameaux après mise en place du projet éolien

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un hameau comme centre de référence (avec le projet)									Observations
	St-Houane/Kerborn	Harzh/Kerflec'h	Kerivoa	Cosquer Jehan	Kerwarin	Felc'Han	Leger Vraz	Leindeved	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à environ 5Km depuis le centre du hameau (en °)	89,3	75,9	71,6	80,8	92,2	98,9	117,9	93,0	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes situées entre 5Km et 10km du centre du hameau (en °)	35,9	47	51,3	54,3	35,4	57,0	41,4	51,7	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	125,2	122,9	122,9	135,1	127,6	155,9	159,3	144,7	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le paysage
Indice de densité sur les horizons occupés (Ratio nombre d'éoliennes à moins de 5 km/angle d'horizons)	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	Seuil d'alerte au dessus de 0,10
Espace de respiration (en °)	109,2	103,1	98,7	80,0	70,2	70,3	75,1	102,4	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée	Saturation visuelle avérée si au moins un des deux seuils est dépassé ou approché

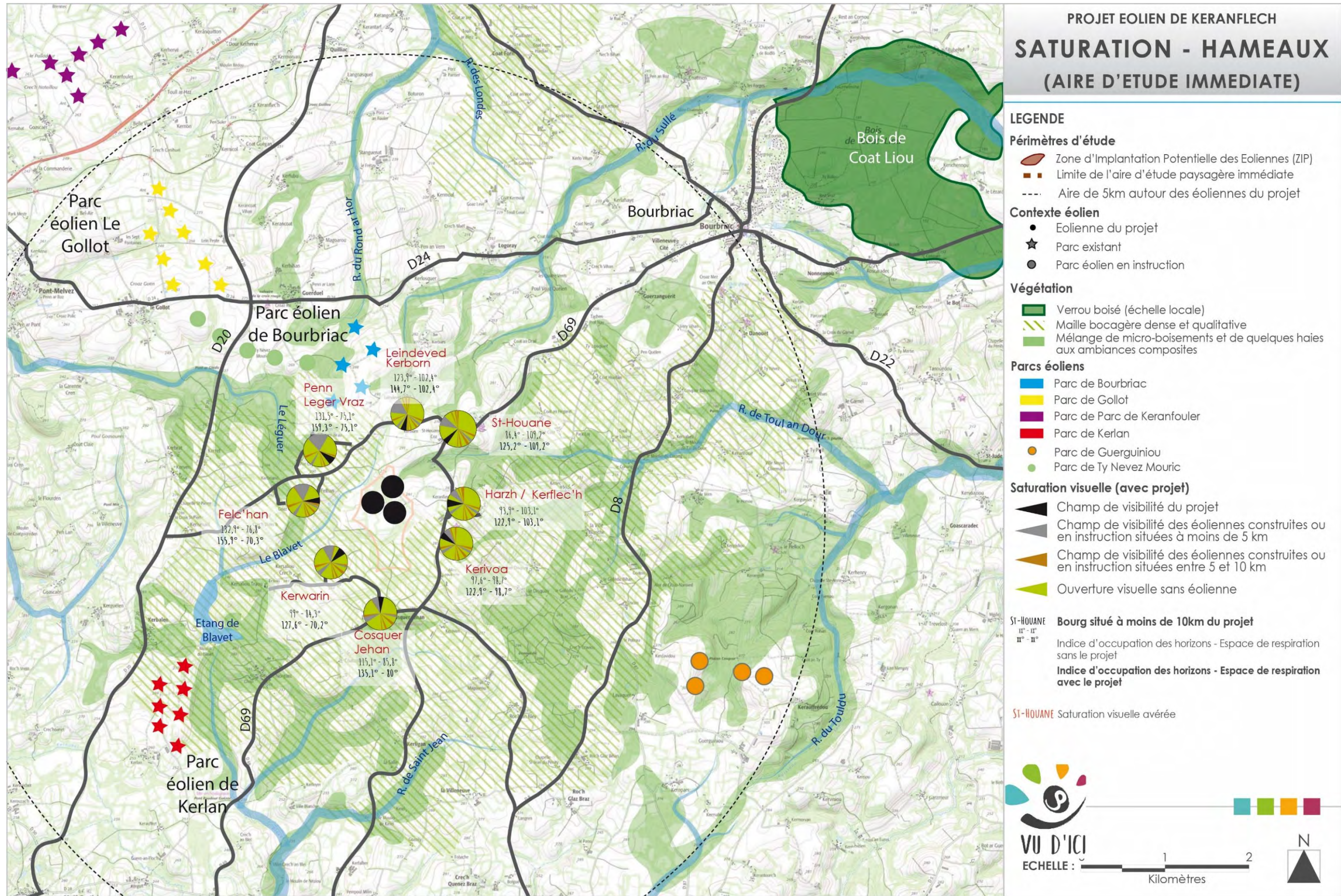


Figure 254 : Saturation - hameaux (aire d'étude immédiate)

IX.4.3 Analyse visuelle par photomontages

IX.4.3.1 Méthodologie de réalisation des photomontages

Le choix de localisation des photomontages s'appuie sur l'analyse paysagère et l'analyse des perceptions du site. Il s'agit d'évaluer l'impact visuel du projet de parc éolien dans le contexte paysager du site à l'échelle des aires d'étude paysagère éloignée, rapprochée et immédiate, depuis les secteurs d'intérêt paysager, patrimonial et touristique ainsi que depuis les principaux bourgs et axes de circulation.

L'objectif est de mieux appréhender la place que prendra le projet dans le paysage et les interactions avec les éléments constitutifs du paysage.

Le choix de l'emplacement des prises de vues pour les photomontages va permettre de visualiser :

- Les vues les plus fréquemment perçues (depuis les routes, les zones particulièrement fréquentées, notamment les points d'attractivité touristique),
- Les vues depuis les zones les plus sensibles sur le plan visuel (les riverains, les agglomérations proches, les sites sensibles ou remarquables concernés...),
- Les vues à des distances variables du projet (perceptions immédiates, semi éloignées et éloignées).

Chaque élément étudié fait l'objet d'une définition précise de la localisation du point de simulation. Ce point vise à présenter les conditions paysagères réelles d'approche de l'élément étudié tout en présentant la perception maximale du projet éolien.

25 prises de vues ont été réalisées par Vu d'Ici. Une fois la photo prise et géoréférencée, elles sont importées sous WINDPRO pour situer les éoliennes dans le champ visuel, sur la base du MNT et de points de repère. La perspective des aérogénérateurs, la couleur des mats en fonction de la lumière ou encore le modèle envisagé sont simulés grâce au logiciel.

Les photos initiales sont prises à différentes périodes de la journée afin d'être le plus représentatives possible de l'incidence des éoliennes dans le paysage environnant. L'ensemble des points de vue permet également d'illustrer tout le travail d'appréciation de terrain réalisé dans le cadre de l'étude.

NB : Le lecteur pourra se reporter au volet paysage joint à la présente étude d'impact pour apprécier l'ensemble des photomontages réalisés. Les plus pertinents sont ici présentés.

Tableau 89 : Points de vue sélectionnés

N°	Nom	Enjeu paysager	Enjeu patrimonial	Enjeu social
1	Chapelle St-Houarneau	-	Chapelle St-Houarneau (MH)	dans petit bourg
2	Keranfec	-	-	Hameau habité-Vue riveraine
3	Le Harz	Aire immédiate	-	Hameau habité-Vue riveraine-Effets cumulés
4	D69 Vers Cosquer Jehan	-	-	Sortie de hameau-peu habité
5	Route vers Kergoarin	-	-	Peu habité-Vue silhouette hameaux+ZIP-Effets cumulés
6	Pen Leguer Braz	-	-	Hameau-peu habité-Vue riveraine
7	D24 abord Calvaire de la Croix Rouge	-	Abords Calvaire de la Croix Rouge (MH)	Effets cumulés
8	D24 Sortie Logoray	-	-	Hameau habité-Vue riveraine-Effets cumulés
9	D24 Sortie de Bourbriac	-	-	Voie moyennement fréquentée / sortie bourg important
10	D69 vers Guerzanguerit	Point haut vue dégagée	-	Voie moyennement fréquentée
11	D22 Entrée de Bourbriac Croix de Chemin en Granit	Aire immédiate	Croix de Chemin en Granit (MH)	Entrée de bourg-Effets cumulés
12	Croisement D8/D87	-	-	Voie fréquentée-Effets cumulés
13	D31 vers Pestivien	Point haut	-	Voie fréquentée-Effets cumulés
14	Croisement D787/D31	Aire rapprochée / Point haut	-	Voie très fréquentée
15	D22 vers Coat Forn	Aire rapprochée / UP	-	Effets cumulés
16	Tour de Coat Liou	-	-	Lieu touristique - Effets cumulés
17	Parking de la Chapelle Notre-Dame de Restudo	Aire rapprochée / UP	Chapelle Notre-Dame de Restudo (MH) et clocher de l'Eglise de Bourbriac (MH)	Lieu fréquenté-Vue riveraine-Vue touristique
18	D33 vers Botevian	Point haut	-	-
19	D20, en sortie de Gurunhuel	Point haut	-	Lieu fréquenté-Vue riveraine - proximité de la D787 - effets cumulés
20	D54 La Grande Lande	Aire éloignée	Abords du Manoir de Kérurien (MH)	-
21	Colline du Menez Bré	Aire éloignée / UP / Point haut vue dégagée	Colline du Menez Bré (Site inscrit) et Chapelle Saint-Herve du Menez-Bre (MH)	Vue touristique-Effets cumulés
22	Château de Guingamp	Point haut	Château de Guingamp (MH) et clocher Eglise Notre-Dame du Bon-Secours (MH)	Vue touristique
23	Ensemble de menhirs et de tumulus à Kernanouet	-	Ensemble de menhirs et de tumulus (MH)	Vue touristique
24	Eglise et ossuaire de Kerpet	Point haut	Eglise et ossuaire (MH)	Espace habité
25	D31 le Grand Faut	Aire éloignée / Point haut	-	Sortie de bourg / Voie fréquentée

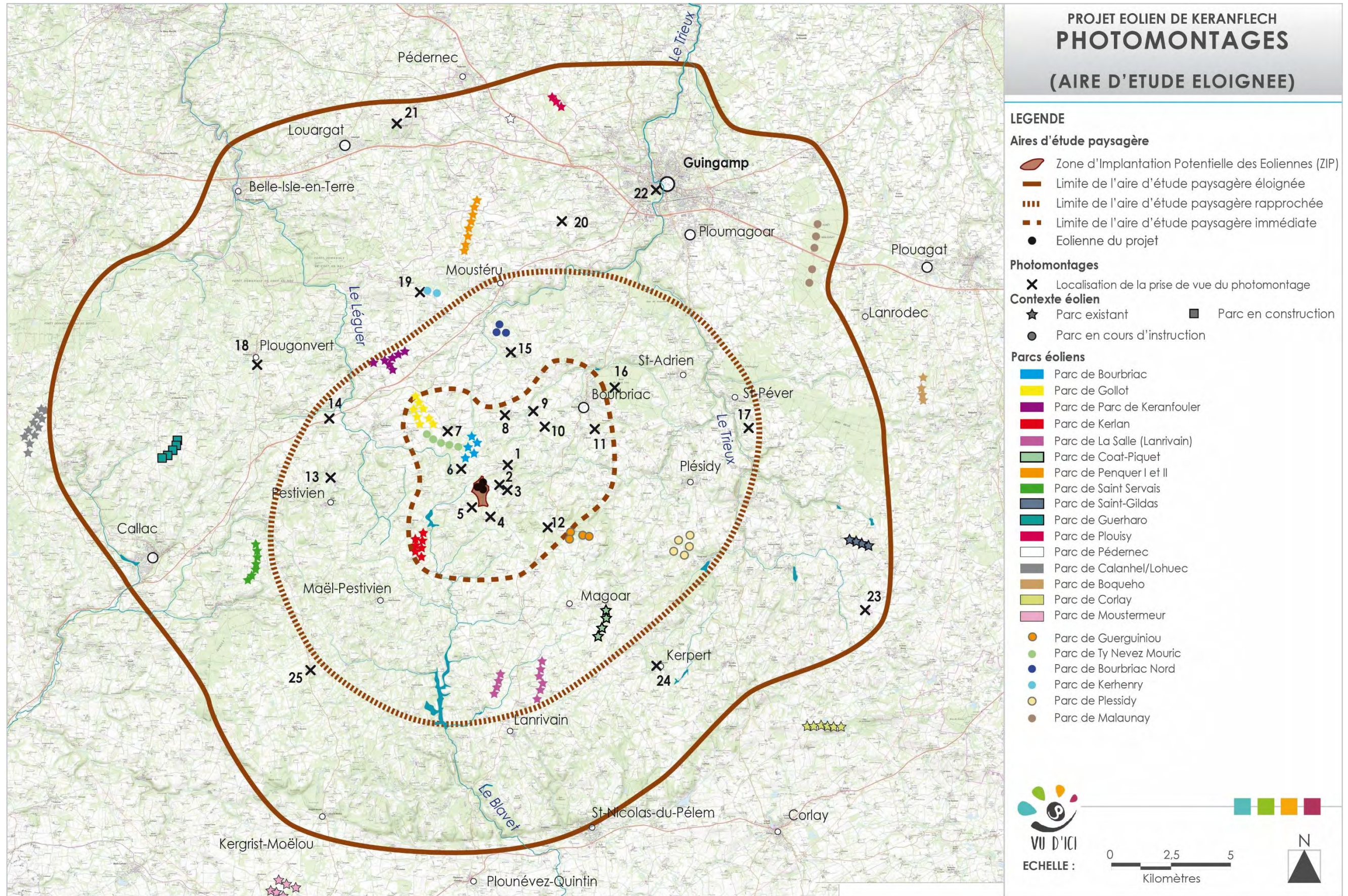


Figure 255 : Localisation des photomontages

C1	Depuis la D787	Aire rapprochée / UP	-	Voie fréquentée
C2	Depuis la sortie sud de Moustéru	Aire rapprochée / UP	-	Sortie de bourg / Voie fréquentée
C3	Depuis Villeneuve Cité	Aire immédiate	-	Sortie de bourg / Vue riverain / Voie fréquentée
C4	Depuis Logaray, D24	Aire immédiate	-	Sortie de bourg / Vue riverain / Voie fréquentée
C5	Depuis l'entrée sud de Bourbriac, D8	Aire immédiate	-	Sortie de bourg / Vue riverain / Voie fréquentée
C6	Depuis l'entrée sud de Bourbriac, D22	Aire immédiate	-	Sortie de bourg / Vue riverain / Voie fréquentée
C7	Depuis la sortie sud-ouest de Bourbriac	Aire immédiate	-	Sortie de bourg / Vue riverain / Voie fréquentée

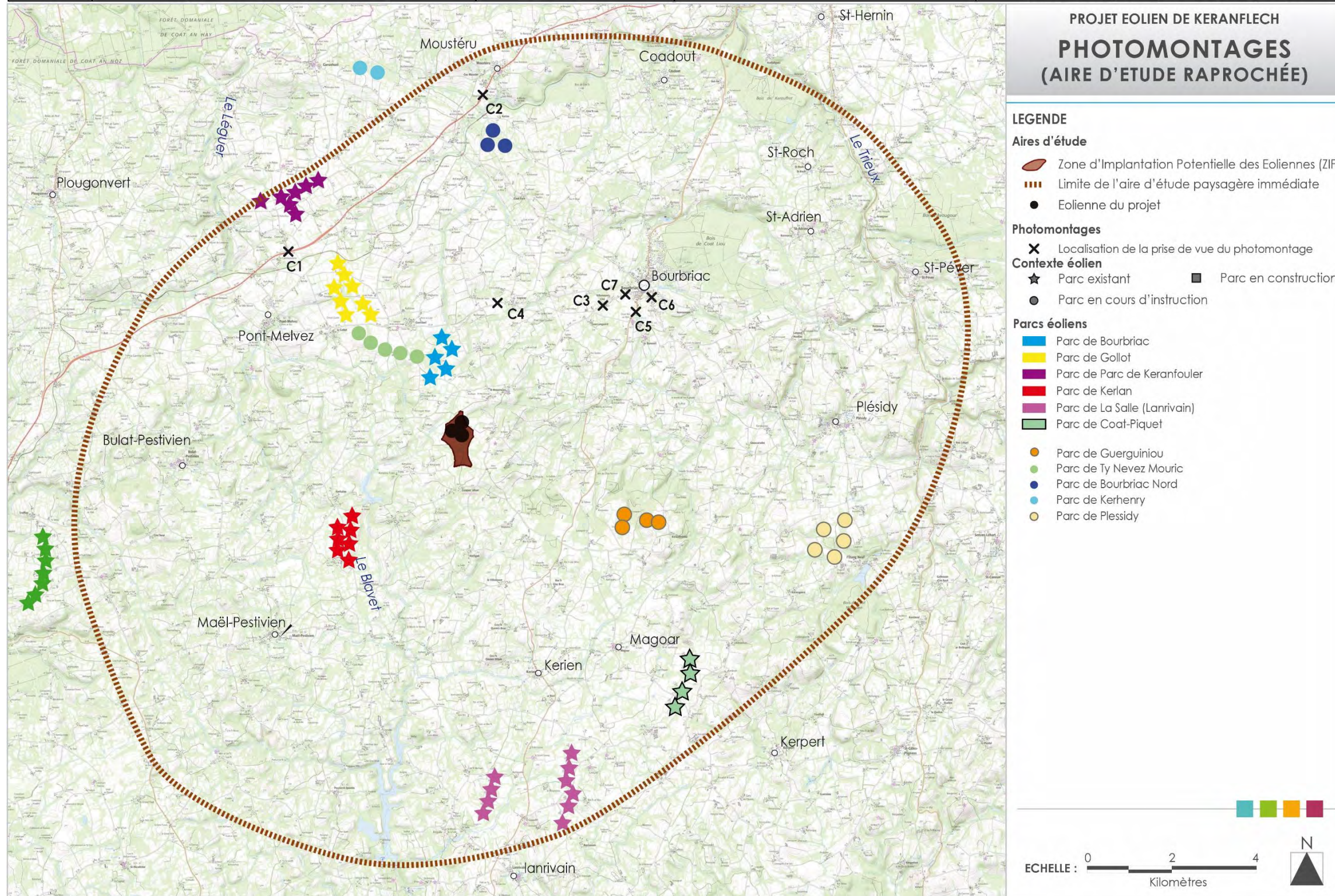


Figure 256 : Phomontages (aire d'étude rapprochée)

PAGE LAISSÉE VOLONTAIREMENT VIERGE POUR LES BESOINS DE MISE EN PAGE

Vue 1 : Depuis la chapelle de Saint-Houarneau

Particularités et enjeux : Aire d'étude immédiate, unité paysagère du bocage semi-ouvert, vue riveraine, covisibilité depuis un édifice protégé, place centrale du petit bourg, vue statique et dynamique

Coordonnées de la prise de vue (Lambert 93) : X - 239898 ; Y - 6834726

Date et heure de la prise de vue : 11/10/2017 - 15:08

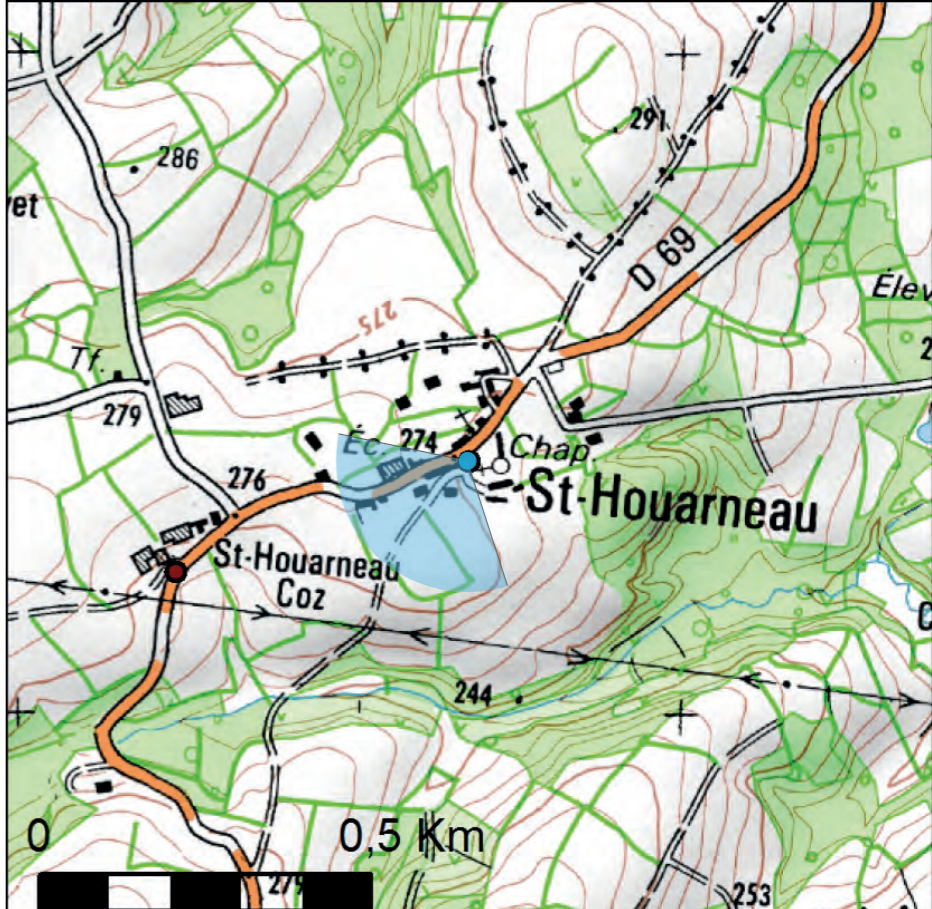
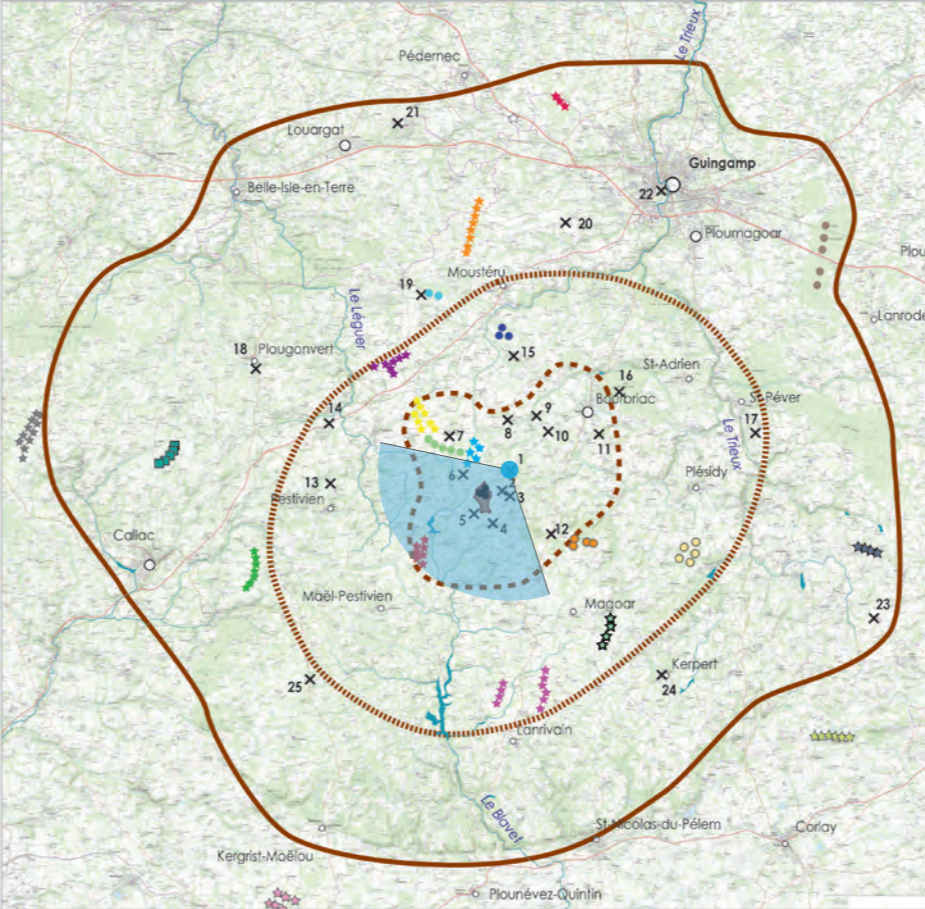
Dimensions des éoliennes :

Mât 70m, Diam. Rotor 103 m, Hauteur totale 121,5 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,305 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1,606 km

Nombre d'éoliennes visibles : 2



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue initiale - 120°

Commentaire :

Depuis la placette centrale du hameau de Saint-Houarneau, situé au nord-est du projet, ce dernier se distingue partiellement à l'horizon, avec seulement deux éoliennes qui dépassent légèrement au-dessus des toitures. Légèrement décalées par rapport à l'axe de la voie de ce quartier d'habitation, seules les pales de E1 et E2 seront visibles. La covisibilité depuis le monument reste donc très partielle. L'incidence du projet depuis la chapelle protégée est donc faible.

Contexte éolien :

Parcs existants		Parcs en cours d'instruction	
1 Bourbriac	9 Saint Servais	11 Ty Nevez Mouric	
2 Keranfouler	10 Saint Gildas	12 Bourbriac Nord	
3 Gollot	15 Plouisy	13 Kerhenry	
4 Kerlan	17 Mostermeur	14 Plessidy	
5 La Salle	18 Corlay	16 Malaunay	
6 Coat-Piquet	19 Boqueho	21 Gwerginioù	
7 Penquer I & II	20 Colanhel/Lohuec		
8 Guerharo			

Légende :

- - - - - → Éolienne du projet totalement non visible
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible
- — — — — Emprise d'un autre parc éolien visible à 20 km ou moins du point de vue
- - - - - Emprise d'un autre parc éolien non visible à 20 km ou moins du point de vue



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue filaire - 120°



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue réelle - 120°

Vue 1 : Depuis la chapelle de Saint-Houarneau



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Vue 2 : Depuis le hameau de Keranflec'h

Particularités et enjeux : Aire d'étude immédiate, unité paysagère du bocage semi-ouvert, vue riveraine, vue statique et dynamique

Coordonnées de la prise de vue (Lambert 93) : X - 239566 ; Y - 6833952

Date et heure de la prise de vue : 11/10/2017 - 15:24

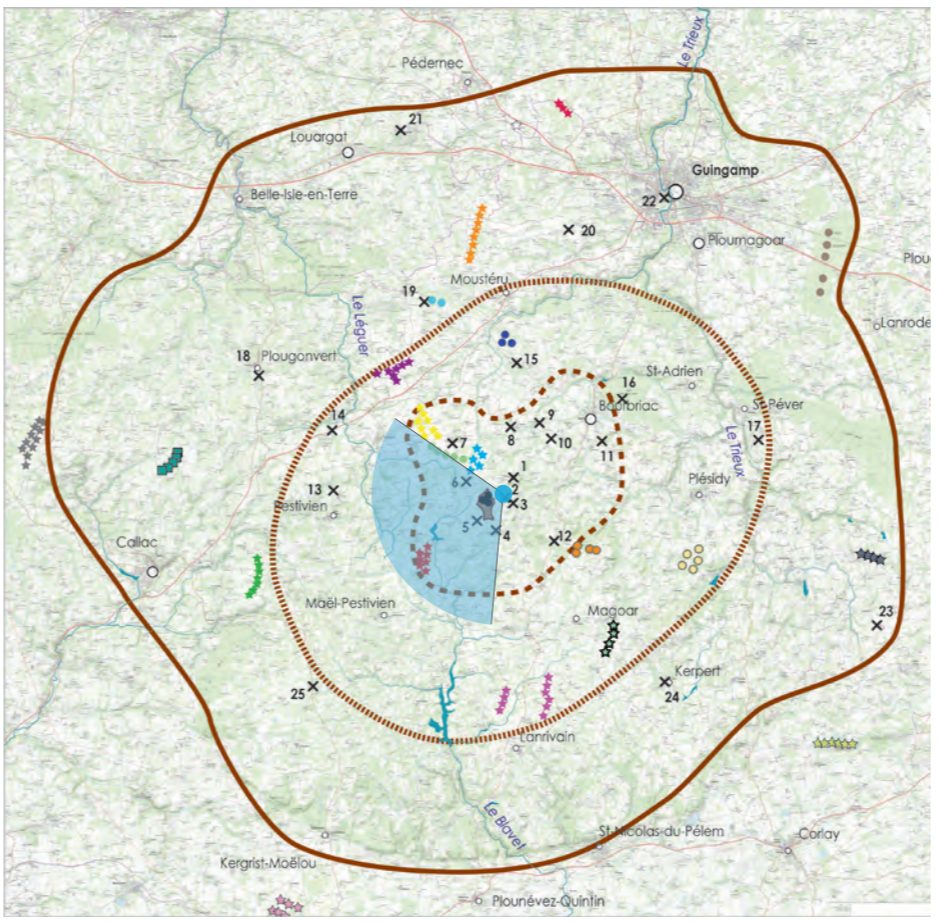
Dimensions des éoliennes :

Mât 70m, Diam. Rotor 103 m, Hauteur totale 121,5 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 0,67 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 0,94 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue initiale - 120°

Commentaire :

Depuis l'accès au chemin agricole qui dégage la seule percée visuelle dans le bocage depuis l'espace public de ce hameau, en entrée nord-est, le projet montre une faible visibilité ses trois éoliennes partiellement cachées par la haie bocagère sur talus qui longe ce chemin. Ainsi, les arbres isolés situés au premier plan viennent former un rideau semi-transparent sur le projet. Néanmoins, les bouts de pale peuvent, par transparence, apparaître au travers du houppier. D'autres projets, ceux de TY Nevez Mouric, Bourbriac et Gollot, sont également visibles sur la droite et marquent le paysage de ce hameau. Toutefois la distance entre ces projets et celui de Keranflec'h à l'horizon, ainsi que la faible visibilité de celui-ci limite très fortement les effets cumulés, qui restent donc faibles. **L'incidence du projet est donc faible depuis ce hameau.**

Contexte éolien :

Parcs existants			Parcs en cours d'instruction		
1	Bourbriac	9	Saint Servais	11	Ty Nevez Mouric
2	Keranfouler	10	Saint Gildas	12	Bourbriac Nord
3	Gollot	15	Plouisy	13	Kerhenry
4	Kerlan	17	Mostermeur	14	Plessidy
5	La Salle	18	Corlay	16	Malaunay
6	Coat-Piquet	19	Boqueho	21	Gwerginioù
7	Penquer I & II	20	Colanhel/Lohuec		
8	Guerharo				

Légende :

- - - - - → Éolienne du projet totalement non visible
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible
- Emprise d'un autre parc éolien visible à 20 km ou moins du point de vue
- Emprise d'un autre parc éolien non visible à 20 km ou moins du point de vue



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue filaire - 120°



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue réelle - 120°

Vue 2: Depuis le hameau de Keranfec

Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Vue 3 : Depuis la sortie du hameau du Harz

Particularités et enjeux : Aire d'étude immédiate, unité paysagère du bocage semi-ouvert, vue riveraine, vue dynamique

Coordonnées de la prise de vue (Lambert 93) : X - 239767 ; Y - 6833651

Date et heure de la prise de vue : 11/10/2017 - 15:32

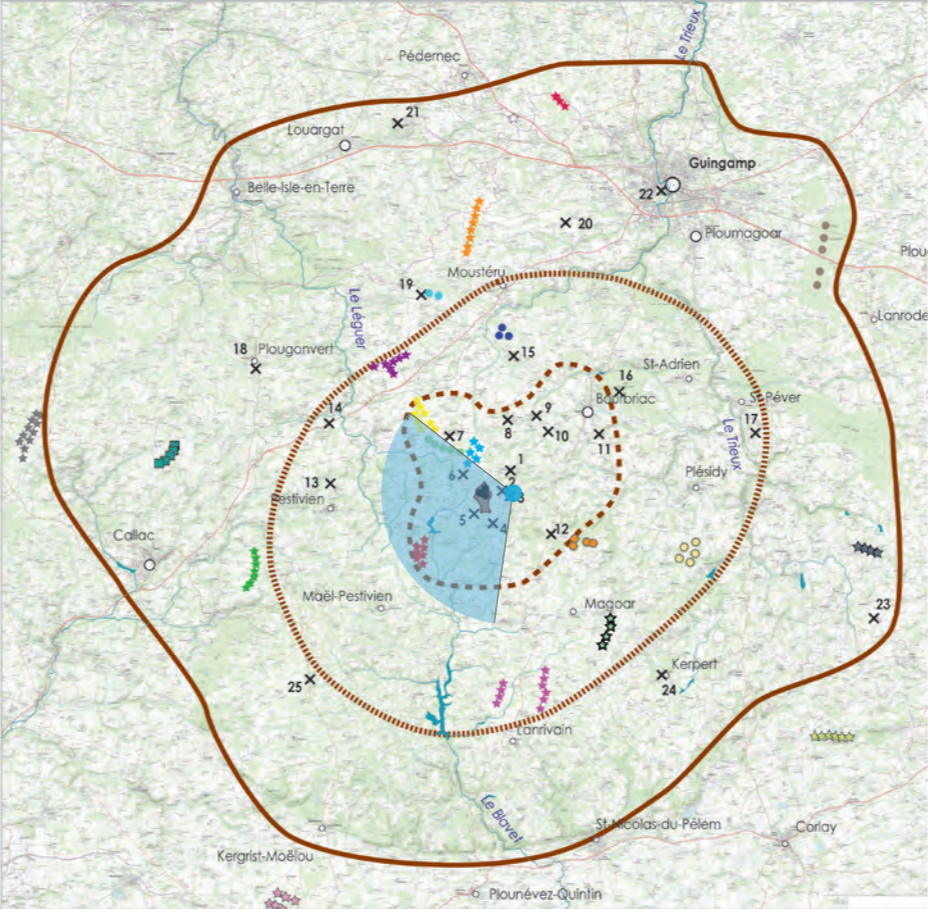
Dimensions des éoliennes :

Mât 70m, Diam. Rotor 103 m, Hauteur totale 121,5 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 0,9 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1,11 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue initiale - 120°

Commentaire :

Depuis cet accès, qui correspond à la sortie du hameau du Harz, un peu plus en contrebas au sud, mais aussi à l'entrée secondaire de celui de Keranflec'h, le projet de Keranflec'h se perçoit dans la totalité dans l'axe de la voie et marquent le paysage par leur hauteur. Les éoliennes viennent s'imposer par rapport aux éléments du même plan visuel, en formant un point d'appel visuel incontournable. Même si la différence de taille avec les éléments bocagers du coteau opposé du vallon est nette, cet effet de comparaison d'échelle n'est pas suffisant pour engendrer un effet d'écrasement de la ligne du coteau, qui reste affirmée dans le paysage. L'éolienne E2, légèrement excentrée par rapport aux deux autres, amène un rapport d'échelle supplémentaire avec la ligne électrique longeant la route. La ligne d'éoliennes est néanmoins lisible.

Depuis cette vue les projets et parcs de Bourbriac, Gollot et Ty Nevez Mouric sont également visibles sur la droite de l'image. La lisibilité du contexte éolien est conservée grâce à l'espace de respiration existant entre le projet de Keranflec'h et ces parcs.

L'incidence sur les effets cumulés est donc modérée et l'incidence visuelle du projet est forte.

Contexte éolien :

Parcs existants		Parcs en cours d'instruction	
1 Bourbriac	9 Saint Servais	11 Ty Nevez Mouric	
2 Keranfouler	10 Saint Gildas	12 Bourbriac Nord	
3 Gollot	15 Plouisy	13 Kerhenry	
4 Kerlan	17 Mostermeur	14 Plessidy	
5 La Salle	18 Corlay	16 Malaunay	
6 Coat-Piquet	19 Boqueho	21 Gwerginiou	
7 Penquer I & II	20 Colanhel/Lohuec		
8 Guerharo			

Légende :

- - - - - → Éolienne du projet totalement non visible
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible
- — — — — Emprise d'un autre parc éolien visible à 20 km ou moins du point de vue
- - - - - Emprise d'un autre parc éolien non visible à 20 km ou moins du point de vue



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue filaire - 120°



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue réelle - 120°

Vue 3 : Depuis la sortie du hameau du Harz



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Vue 4 : Depuis l'accès au hameau de Cosquer Jehan

Particularités et enjeux : Aire d'étude immédiate, unité paysagère du bocage semi-ouvert, vue riveraine, lieu de tourisme de proximité, effets cumulés, vue dynamique

Coordonnées de la prise de vue (Lambert 93) : X - 239180 ; Y - 6832865

Date et heure de la prise de vue : 11/10/2017 - 14:29

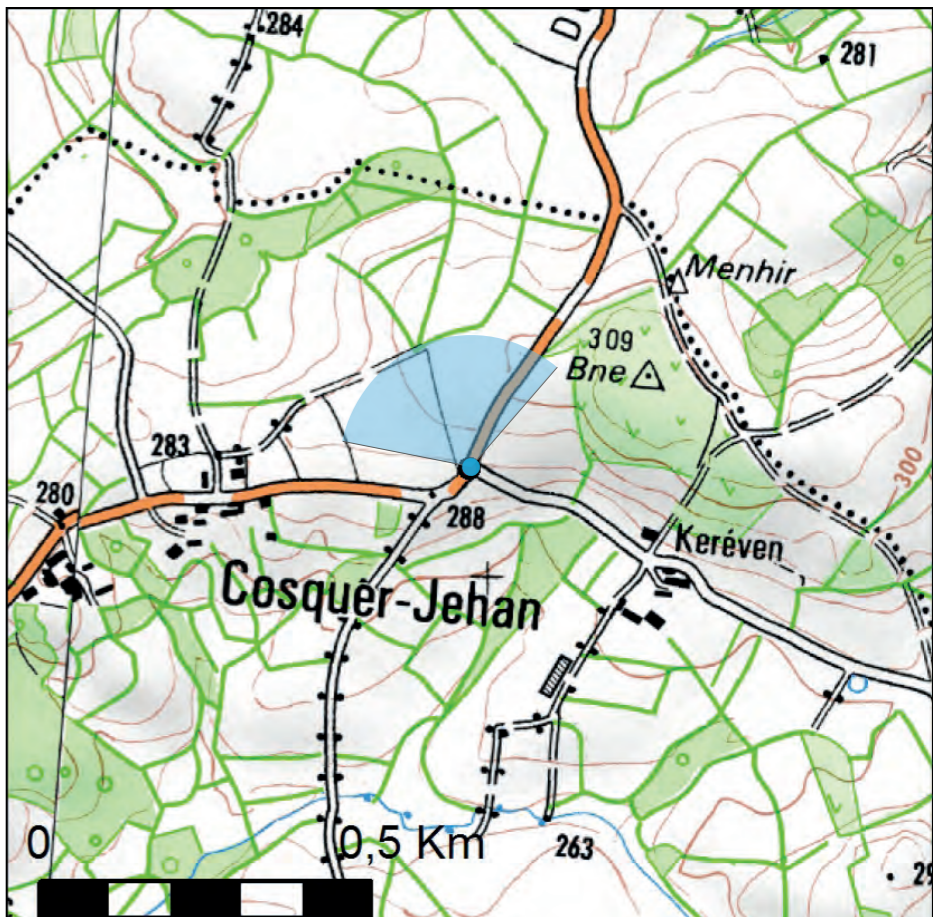
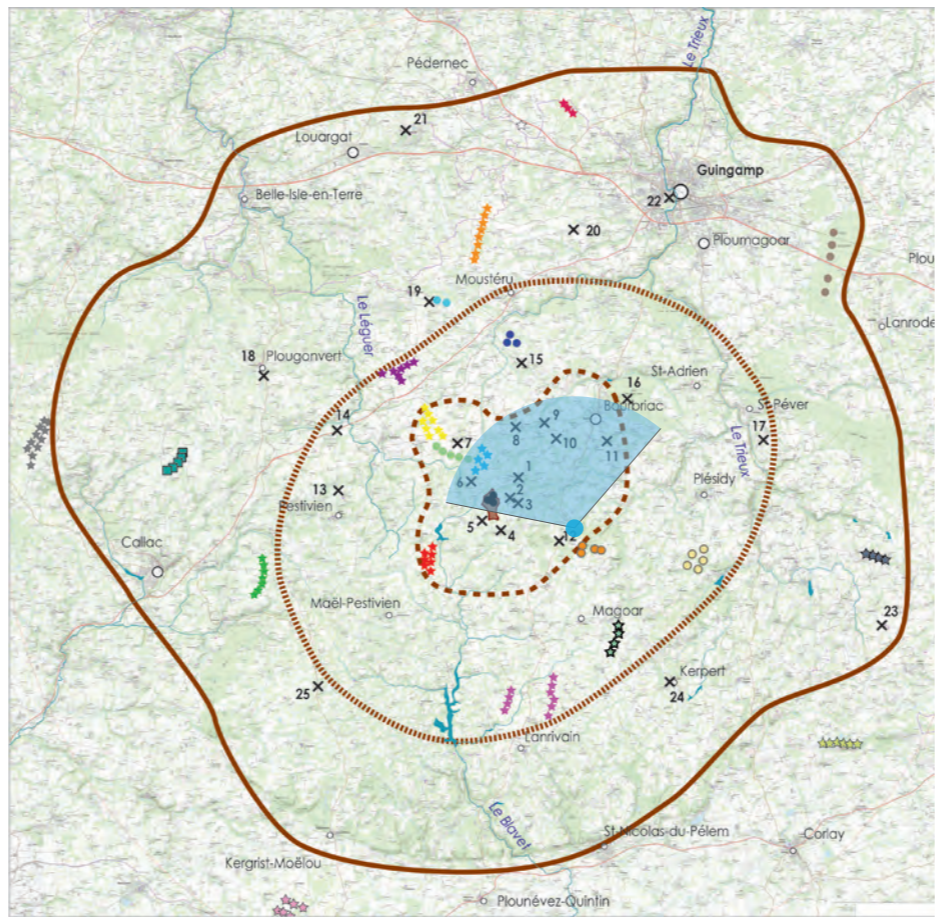
Dimensions des éoliennes :

Mât 70m, Diam. Rotor 103 m, Hauteur totale 121,5 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,15 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1,40 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue initiale - 120°

Commentaire :

Depuis l'entrée/sortie du hameau de Cosquer Jehan, les 3 éoliennes du projet se perçoivent derrière la ligne bocagère sous la forme apparente d'une ligne plus ou moins homogène. La lecture du parc est claire du parc, à l'exception de la superposition de la machine au centre, qui vient casser cet effet de ligne simple. Les pieds et les rotors des éoliennes sont partiellement cachés et viennent atténuer la présence de ces dernières.

Ce projet est aussi mis en covisibilité directe avec celui de Ty Nevez Mouric et les parcs existants de Bourbriac et de Gollot. Toutefois ces trois éléments montrent une insertion très discrète, les machines étant en grande partie masquées par la végétation ou la topographie. Les effets cumulés restent donc limités.

L'incidence du projet de Keranflec'h est quant à elle plus importante, de valeur modérée.

Contexte éolien :

Parcs existants		Parcs en cours d'instruction	
1 Bourbriac	9 Saint Servais	11 Ty Nevez Mouric	
2 Keranfouler	10 Saint Gildas	12 Bourbriac Nord	
3 Gollot	15 Plouisy	13 Kerhenry	
4 Kerlan	17 Mostermeur	14 Plessidy	
5 La Salle	18 Corlay	16 Malaunay	
6 Coat-Piquet	19 Boqueho	21 Gwerginioù	
7 Penquer I & II	20 Colanhel/Lohuec		
8 Guerharo			

Légende :

- - - - - → Éolienne du projet totalement non visible
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible
- Emprise d'un autre parc éolien visible à 20 km ou moins du point de vue
- Emprise d'un autre parc éolien non visible à 20 km ou moins du point de vue



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue filaire - 120°



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue réelle - 120°

Vue 4 : Depuis l'accès au hameau de Cosquer Jehan



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Vue 5 : Depuis l'accès au hameau de Kergoarin

Particularités et enjeux : Aire d'étude immédiate, unité paysagère du bocage semi-ouvert, vue riveraine, effets cumulés, vue dynamique

Coordonnées de la prise de vue (Lambert 93) : X - 238287 ; Y - 6832865

Date et heure de la prise de vue : 11/10/2017 - 14:39

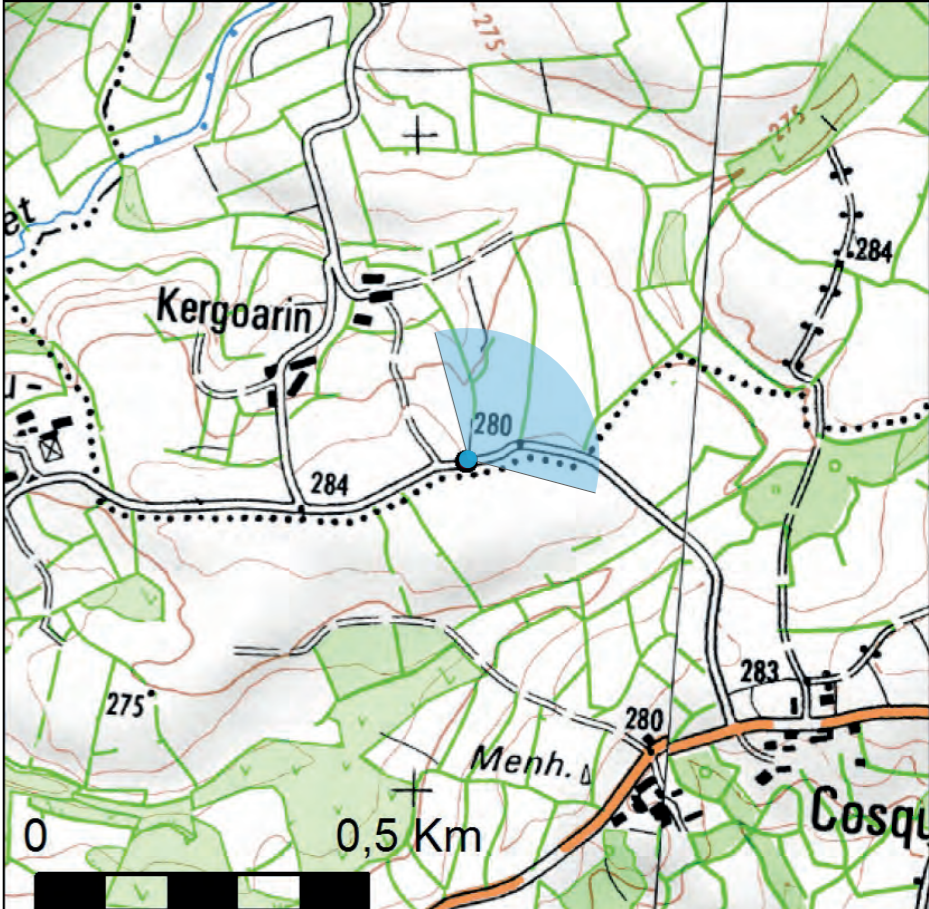
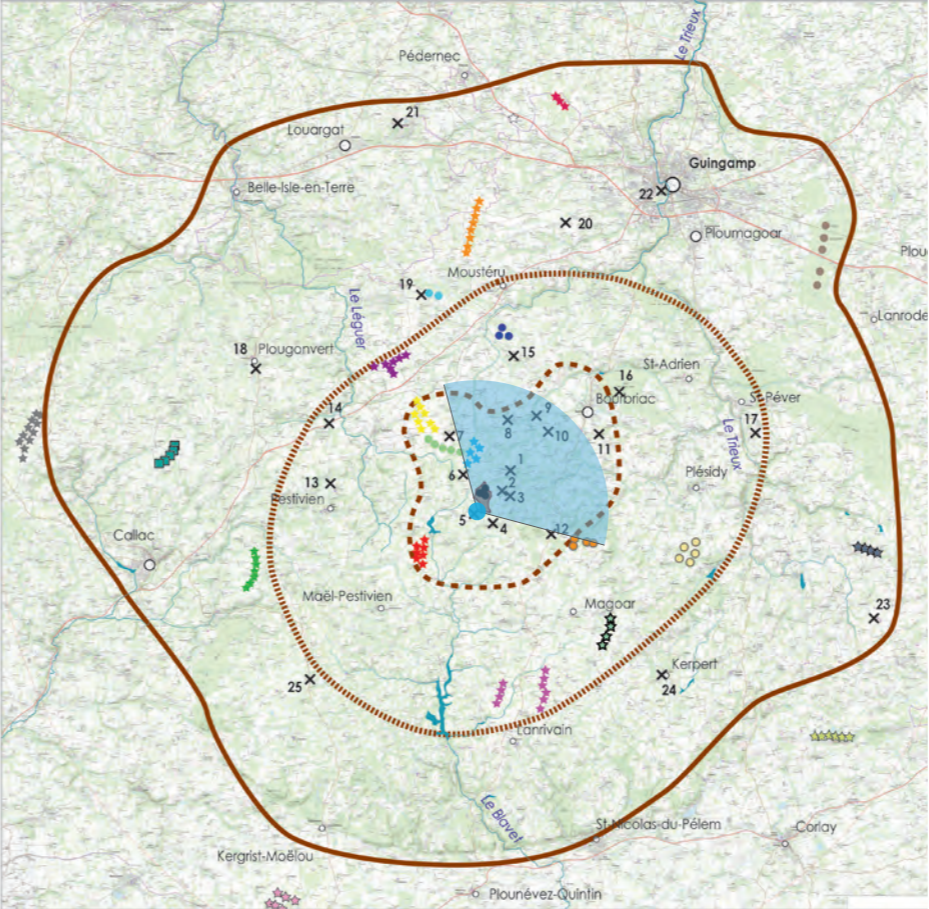
Dimensions des éoliennes :

Mât 70m, Diam. Rotor 103 m, Hauteur totale 121,5 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 0,89 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1,19 km

Nombre d'éoliennes visibles : 5



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue initiale - 120°

Commentaire :

Si les habitations du hameau de Kergoarin sont implantées plus en contrebas dans le vallon et entourées d'une trame végétale dense qui referme les vues, l'accès, sur les hauteurs du coteau montre en revanche une ouverture notable de la voie, qui offre alors une large perspective sur les 3 éoliennes du projet de Keranflec'h. Ces dernières s'organisent en arrière-plan des espaces cultivés. La différence de taille de machine est atténuée grâce à l'effet intégrateur de la distance, qui permet ainsi un parc très visible, mais lisible et cohérent. La taille perçue des machines, bien supérieure à celle des éléments végétaux qui compose le paysage crée seulement un effet de comparaison qui ne peut être évité depuis ce point, dû à la proximité au projet.

Les effets cumulés avec le parc de Bourbriac et le projet de Bourbriac Nord restent en revanche limités, ces deux éléments étant faiblement visibles, dissimulés dans la végétation à l'exception de 3 éoliennes. Seules les deux machines du parc de Bourbriac sont plus présentes visuellement, mais séparées du projet par un espace suffisant pour permettre une bonne lecture.

L'incidence du projet reste donc forte malgré un rendu qualitatif du parc.

Contexte éolien :

Parcs existants			Parcs en cours d'instruction		
1	Bourbriac	9	Saint Servais	11	Ty Nevez Mouric
2	Keranfouler	10	Saint Gildas	12	Bourbriac Nord
3	Gollot	15	Plouisy	13	Kerhenry
4	Kerlan	17	Mostermeur	14	Plessidy
5	La Salle	18	Corlay	16	Malaunay
6	Coat-Piquet	19	Boqueho	21	Gwerginioù
7	Penquer I & II	20	Colanhel/Lohuec		
8	Guerharo				

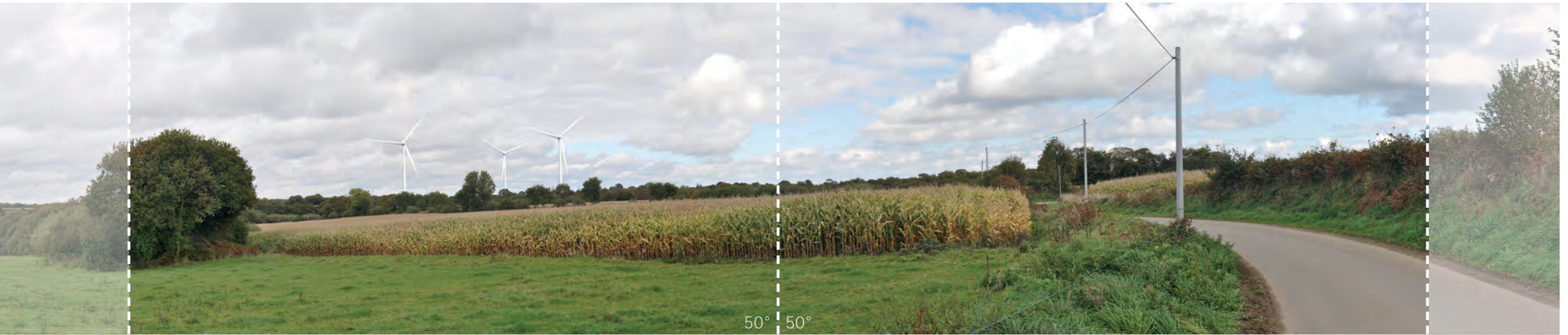
Légende :

- - - - - → Éolienne du projet totalement non visible
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible
- Emprise d'un autre parc éolien visible à 20 km ou moins du point de vue
- Emprise d'un autre parc éolien non visible à 20 km ou moins du point de vue



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue filaire - 120°



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue réelle - 120°

Vue 5 : Depuis l'accès au hameau de Kergoarin



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Vue 6 : Depuis le hameau de Pen Léguer Braz

Particularités et enjeux : Aire d'étude immédiate, unité paysagère du bocage semi-ouvert, vue riveraine, vue statique et dynamique

Coordonnées de la prise de vue (Lambert 93) : X - 237850 ; Y - 6834598

Date et heure de la prise de vue : 11/10/2017 - 14:52

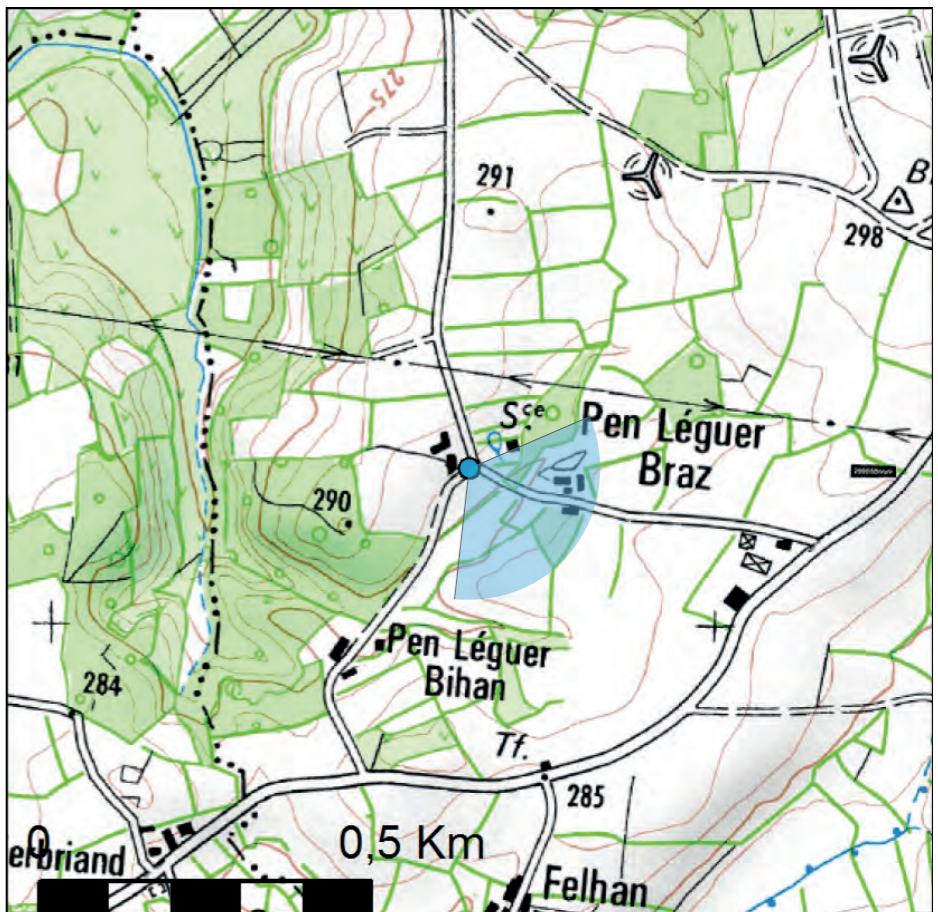
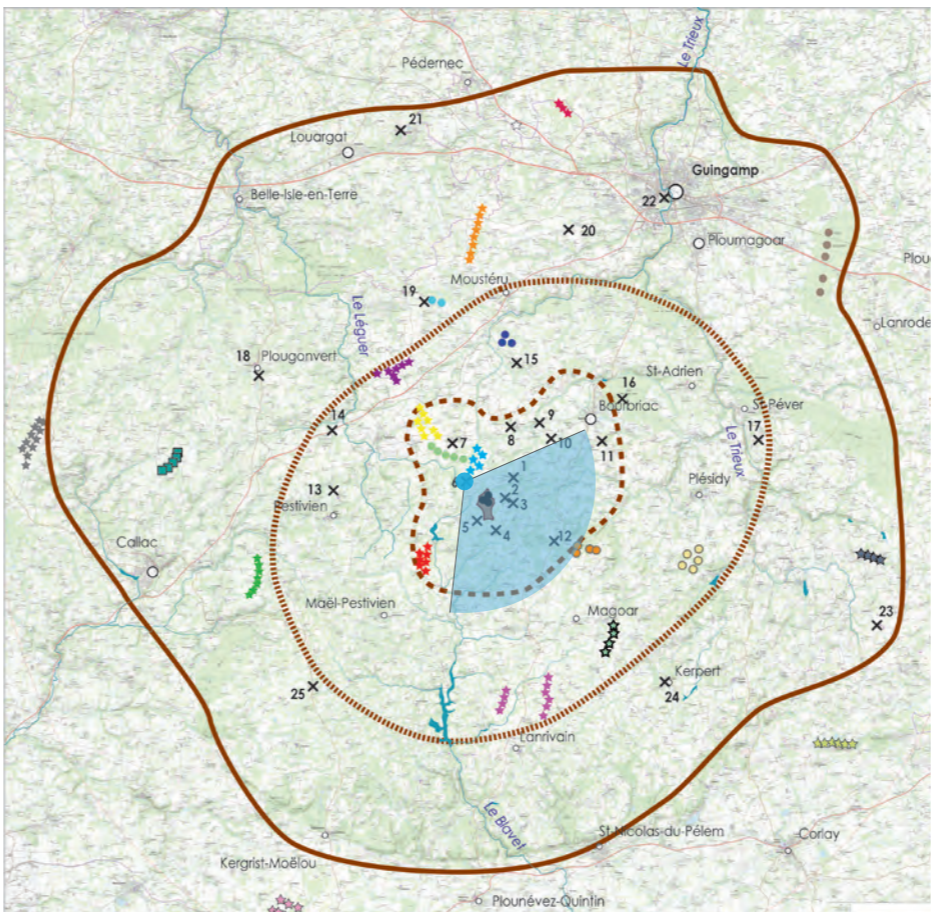
Dimensions des éoliennes :

Mât 70m, Diam. Rotor 103 m, Hauteur totale 121,5 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,18 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1,37 km

Nombre d'éoliennes visibles : 2



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue initiale - 120°

Commentaire :

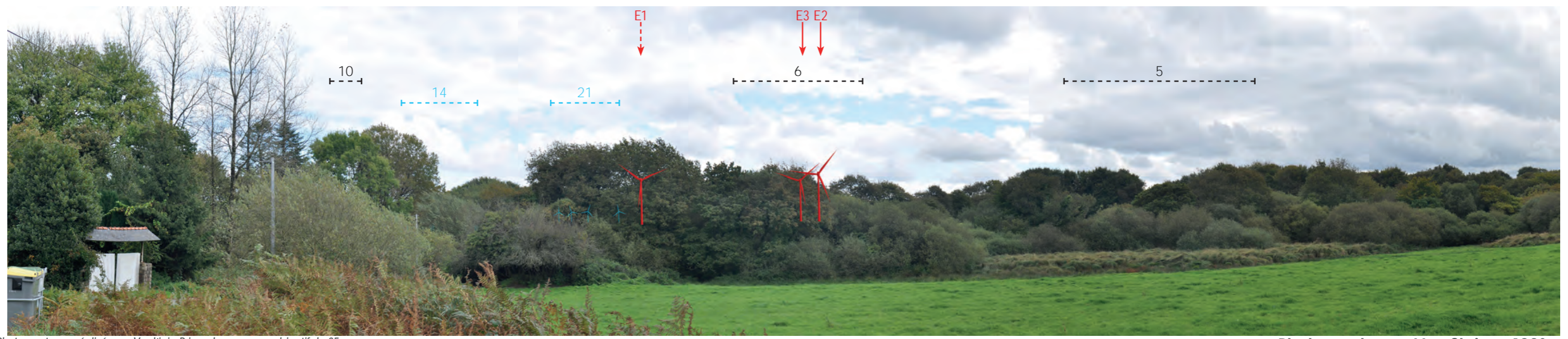
Depuis les habitations du hameau, le recul visuel que procure la parcelle cultivée par rapport au bocage permet la perception partielle de 2 éoliennes du projet de Keranflec'h, notamment depuis les habitations. Les deux éoliennes E2 et E3 n'auront que le bout des pales de visible (et le rotor concernant E2) au-dessus de la végétation, les rendant donc très peu marquantes dans le paysage. La visibilité du parc devrait également être légèrement accrue en période hivernale à feuilles tombées. **L'incidence depuis le hameau est faible.**

Contexte éolien :

Parcs existants			Parcs en cours d'instruction		
1	Bourbriac	9	Saint Servais	11	Ty Nevez Mouric
2	Keranfouler	10	Saint Gildas	12	Bourbriac Nord
3	Gollot	15	Plouisy	13	Kerhenry
4	Kerlan	17	Mostermeur	14	Plessidy
5	La Salle	18	Corlay	16	Malaunay
6	Coat-Piquet	19	Boqueho	21	Gwerginioù
7	Penquer I & II	20	Colanhel/Lohuec		
8	Guerharo				

Légende :

- - - - - → Éolienne du projet totalement non visible
- — — — — → Éolienne partiellement ou totalement visible
- — — — — Emprise d'un autre parc éolien visible à 20 km ou moins du point de vue
- - - - - Emprise d'un autre parc éolien non visible à 20 km ou moins du point de vue



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue filaire - 120°



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue réelle - 120°

Vue 6 : Depuis le hameau de Pen Léguer Braz



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Vue 8 : Depuis la D24 en sortie du bourg de Logoray

Particularités et enjeux : Aire d'étude immédiate, unité paysagère du bocage semi-ouvert, sortie de bourg, vue riveraine, axe fréquenté, effets cumulés, vue dynamique

Coordonnées de la prise de vue (Lambert 93) : X - 239785 ; Y - 6836844

Date et heure de la prise de vue : 11/10/2017 - 13:01

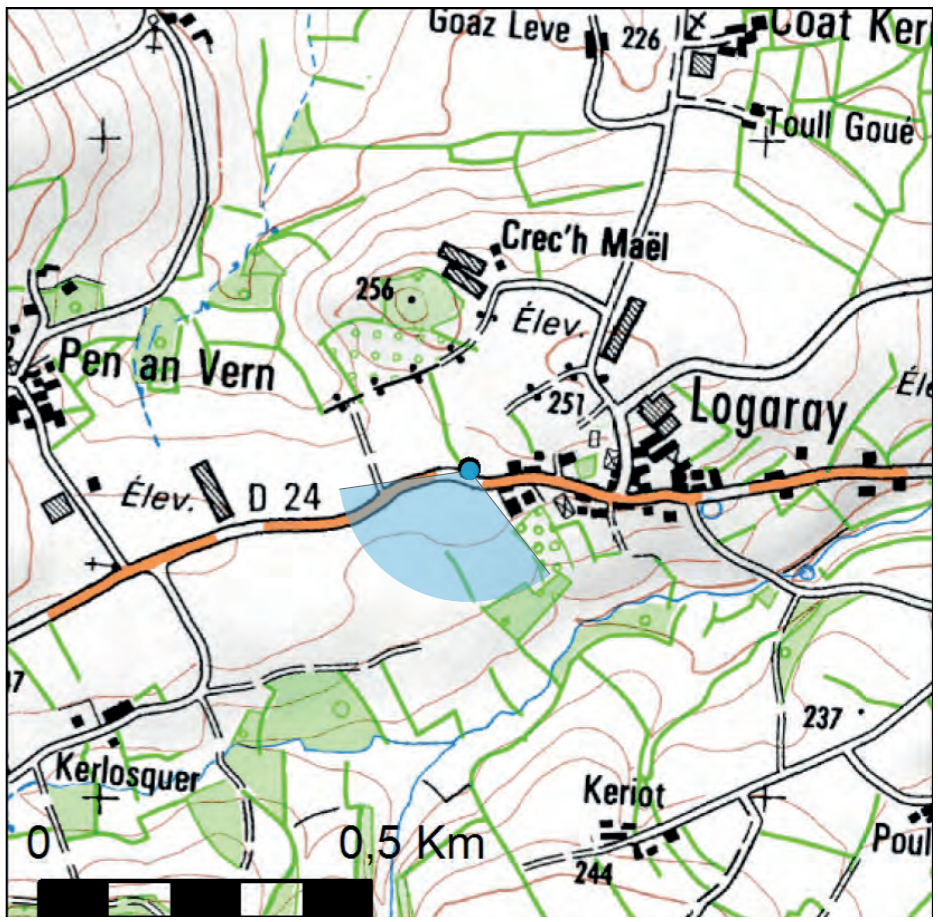
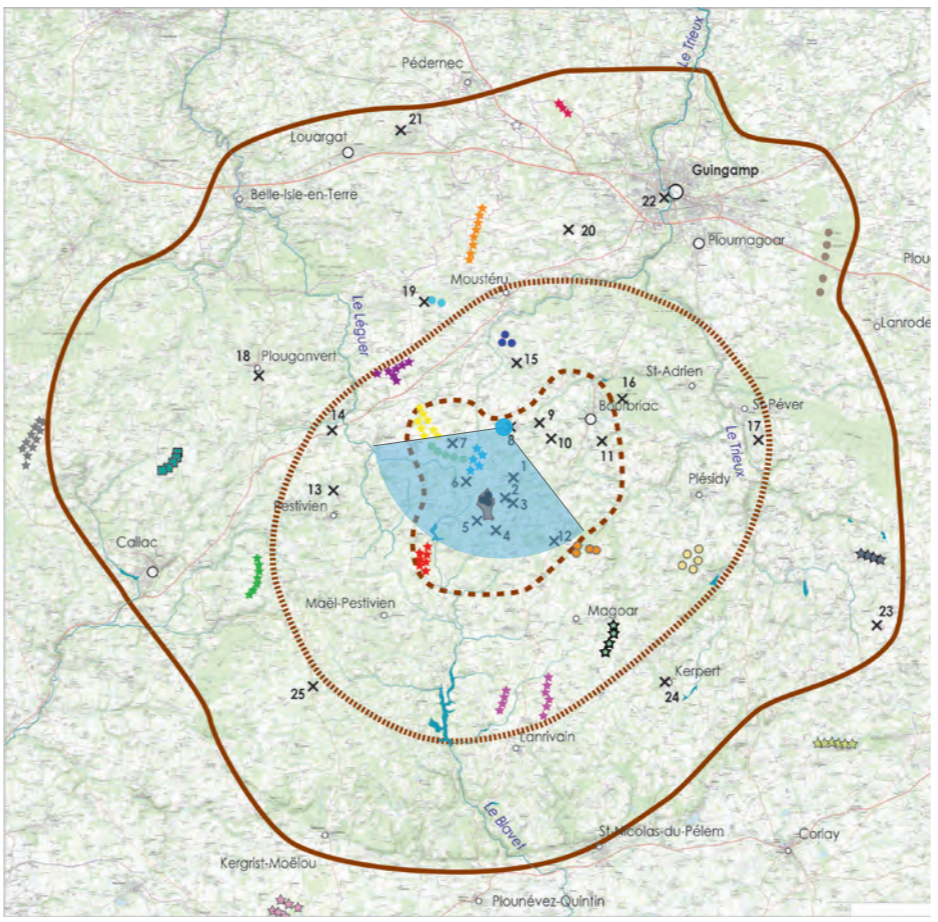
Dimensions des éoliennes :

Mât 70m, Diam. Rotor 103 m, Hauteur totale 121,5 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 3,08 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3,39 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue initiale - 120°

Commentaire :

Depuis la sortie ouest du bourg de Logaray, aucune des éoliennes de ce projet n'est visible, dissimulées par la haie bocagère à l'horizon, ainsi que la ligne topographique du coteau.
 Les effets cumulés sont donc nulles, comme l'incidence du projet depuis cette sortie de bourg.

Contexte éolien :

— Parcs existants		— Parcs en cours d'instruction	
1 Bourbriac	9 Saint Servais	11 Ty Nevez Mouric	
2 Keranfouler	10 Saint Gildas	12 Bourbriac Nord	
3 Gollot	15 Plouisy	13 Kerhenry	
4 Kerlan	17 Mostermeur	14 Plessidy	
5 La Salle	18 Corlay	16 Malaunay	
6 Coat-Piquet	19 Boqueho	21 Gwerginioù	
7 Penquer I & II	20 Colanhel/Lohuec		
8 Guerharo			

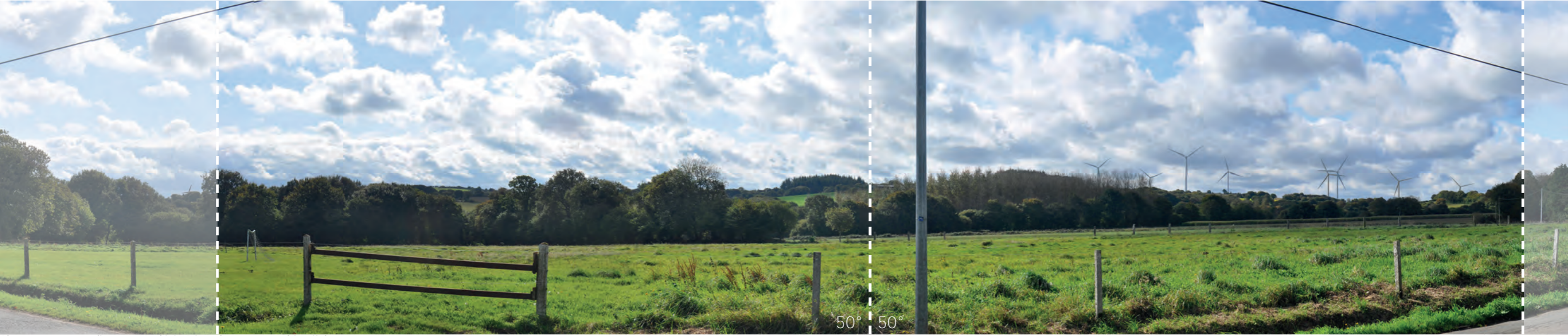
Légende :

- > Éolienne du projet totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Emprise d'un autre parc éolien visible à 20 km ou moins du point de vue
- Emprise d'un autre parc éolien non visible à 20 km ou moins du point de vue



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue filaire - 120°



Photomontages réalisés par Vu d'ici - Prises de vue avec objectif de 35mm

Photomontage - Vue réelle - 120°

Vue 8 : Depuis la D24 en sortie du bourg de Logoray



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)



Pour restituer le réalisme du photomontage 100° (2 x 50°), il est vivement conseillé de l'observer courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)